



© Magali Henry

Master en études avancées
Master of advanced studies



urbanisme durable

Eco-urbanisme

Projet urbain

Gouvernance



Institut de hautes études en administration publique



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement



RECHERCHES

ORGANISATEURS

Institut de géographie (IGUL),
Université de Lausanne

Institut d'études politiques et internationales
(IEPI), Université de Lausanne

Institut de hautes études en administration
publique (IDHEAP), Université de Lausanne

Institut de politiques territoriales et de
l'environnement humain (IPTEH),
Université de Lausanne

Institut de géomatique et d'analyse du risque
(IGAR), Université de Lausanne

Département de géographie,
Université de Genève

Institut de géographie,
Université de Neuchâtel

COMITE SCIENTIFIQUE

UNIL, Antonio DA CUNHA
(Directeur de programme)

UNIGE, Bernard DEBARBIEUX

UNINE, Etienne PIGUET

IDHEAP, Peter KNOEPFEL

CREM, Jean-Marc REVAZ

FSU, Pierre Yves DELCOURT

CEAT, Martin SCHULER

SUDEN, Catherine CHARLOT-VALDIEU

INSTITUTIONS PARTENAIRES

Communauté d'études en aménagement
du territoire (CEAT), Ecole polytechnique
fédérale de Lausanne

Fédération suisse des urbanistes (FSU) –
section romande

Centre de compétence en urbistie (CREM),
Martigny

Association européenne pour un
développement urbain durable (SUDEN)

COORDINATRICE

Magali HENRY
UNIL, Institut de géographie
Magali.Henry@unil.ch

CERTIFICATION APERAU

Le MAS en urbanisme durable a été
évalué et certifié par l'Association pour
la Promotion de l'Enseignement et
de la Recherche en Aménagement et
Urbanisme (APERAU).

INFORMATIONS PRATIQUES

Critères d'admission

L'admission se fait sur dossier. Elle s'adresse à des candidats remplissant les conditions d'immatriculation et d'inscription aux universités partenaires, en possession d'un Mastère de 2ème cycle ou d'un titre jugé équivalent issus de formations initiales très diverses, notamment, géographes, architectes, politologues, économistes, ingénieurs, sociologues et juristes.

Délai d'inscription

30 avril (diplômes étrangers)

30 juin (diplômes suisses)

Début des cours

Septembre 2011

Durée

3 semestres,
soit environ 1 500 heures de travail
dont 500 heures en contact avec les
enseignants

Lieu

Les cours se déroulent à l'Université de
Lausanne et à l'Université de Genève.

Grade décerné

Master of advanced studies

Master en études avancées
mention «Urbanisme durable»

Le diplôme est accompagné d'un
«supplément du diplôme» qui détaille
l'ensemble du cursus de la formation
suivie.

Crédits

60 ECTS

Langue d'enseignement

Français

Finances d'inscription

MAS: montant total des droits, taxes et
finances de participation – CHF 6000

Certificat de formation continue

Module B :

montant total des droits, taxes de participation
CHF 4000

Attestation de formation continue par bloc :

Bloc 1 CHF 1000

Bloc 2 CHF 2000

Bloc 3 CHF 2000

Règlement, inscription et complément d'information sur le cursus sur :

www.unil.ch/ouvdd

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Institut de hautes études en administration publique

idheap
Institut de hautes études en administration publique

unine
Université de Neuchâtel

cem
Centre de compétence en urbistique

SUDEN
Association européenne pour un développement urbain durable

CEAT
Communauté d'études pour l'aménagement du territoire

CUO
CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE DE SUISSE OCCIDENTALE

FSU
Fédération suisse des urbanistes

Contact

Marcia CURCHOD

Institut de géographie

Faculté de Géosciences et de
l'Environnement

Bâtiment-Anthropole Dorigny
CH-1015 Lausanne

Tél: 021 /692 30 70

Fax: 021 /692 30 75

marcia.curchod@unil.ch

www.unil.ch/igul

UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

Le MAS offre une formation post-grade interdisciplinaire associant la recherche académique et les milieux professionnels dans un cadre scientifique orienté par la problématique du développement urbain durable. L'équipe pédagogique réunit une trentaine d'enseignants des instituts partenaires et des intervenants externes : géographes, urbanistes, aménagistes, architectes, ingénieurs, économistes et politologues.

OBJECTIFS

Scientifiques

- Analyser les enjeux et les défis posés par les transformations urbaines dans une perspective orientée vers le développement durable.
- Expliciter les concepts clefs et les problématiques environnementales de la ville en relation avec les changements du régime d'urbanisation.
- Proposer des méthodes de diagnostic et d'évaluation des espaces urbains et des outils d'aide à la décision.
- Identifier des principes stratégiques de l'urbanisme durable.
- Maîtriser les modes opératoires visant la mise en œuvre de projets urbains durables.
- Proposer des clefs de lecture aidant à cerner les attentes et les stratégies des acteurs d'une nouvelle urbanité, et permettant d'identifier les enjeux des régulations politiques et institutionnelles dans les agglomérations urbaines sous l'angle de la démarche de projet, de la maîtrise d'ouvrage et de la gouvernance.

Didactiques

- Former des spécialistes du développement urbain durable polyvalents capables de définir et formuler des enjeux d'action collective en matière d'urbanisme durable et d'articuler des savoirs spécifiques.
- Former des professionnels aptes à élaborer le contenu du projet urbain dans un périmètre donné (diagnostic, enjeux, objectifs et principes stratégiques), à identifier les acteurs concernés et à déterminer les conditions (sociales, politiques, financières, etc.) de sa réalisation en contribuant à sa direction opérationnelle.
- Former des acteurs de la ville capables de fédérer l'ensemble des partenaires, d'organiser la concertation avec les habitants et les usagers et de mettre en convergence les acteurs afin d'initier des processus de participation d'espaces de vie viables et équitables.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Le MAS s'articule autour de trois volets principaux :

A Un module introductif «Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance» (15 ECTS) visant à transmettre les concepts fondamentaux permettant d'appréhender la problématique de l'urbanisme durable dans sa globalité.

Bloc 1 : Mutations urbaines, régimes d'urbanisation et empreinte écologique : vers quelle action publique ?

Bloc 2 : Politiques publiques, droits de propriété et gestion des ressources urbaines : Le rôle des services publics.

Bloc 3 : Gouvernance urbaine, projet et participation : enjeux.

B Un module de spécialisation «De l'éco-urbanisme au projet urbain» (25 ECTS) articulé en trois blocs explicitant les outils de réflexion et les méthodes d'analyse dans des domaines complémentaires : urbanisme durable, évaluation urbaine et outils d'aide à la décision, projet urbain et maîtrise d'ouvrage.

Bloc 1 : Eco-urbanisme et développement urbain durable : enjeux et principes stratégiques.

Bloc 2 : Diagnostic urbain, technique d'évaluation et d'aide à la décision.

Bloc 3 : Projet urbain et maîtrise d'ouvrage : du diagnostic et de la conception à la mise en oeuvre.

C Un module «atelier-diplôme» (20 ECTS) comprenant la participation et la mise en oeuvre d'un colloque et d'une excursion-étude ainsi qu'un travail de recherche personnel (travail de diplôme) axé sur la pratique et fondé sur une ou plusieurs études de cas de projet urbain et de maîtrise d'ouvrage.

Bloc 1 : Excursion

Bloc 2 : Colloque

Bloc 3 : Travail personnel

UNE MÉTHODE PÉDAGOGIQUE INTERACTIVE

La formation associe analyse théorique, études de cas, visites de terrain et ateliers de travail. Les candidats réalisent tout au long de l'année des exposés et interventions, des analyses et projets individuellement ou en équipe.

Les travaux peuvent être valorisés sous forme de conférences ou de publications notamment dans le cadre de l'Observatoire de la Ville et du Développement Durable de l'Université de Lausanne (Urbia, Cahiers du Développement Durable, Vues sur la Ville, Travaux et Recherches).



CONTENU DE LA FORMATION

Descriptif

La formation prépare les futurs urbanistes et gestionnaires à intervenir dans le développement des villes et agglomérations. Elle lie étroitement réflexion théorique, approfondissement méthodologique, pratique du projet et apprentissage des fondements de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de la gouvernance, outils indispensables à l'exercice des nouveaux métiers de la ville. Elle prépare à une vision intégrée de l'analyse urbaine et de l'urbanisme fondée sur l'articulation de différentes approches complémentaires : étude des rapports entre morphogenèse urbaine, mobilité et empreinte écologique; analyse des principes stratégiques de l'éco-urbanisme et des régimes institutionnels de ressources urbaines; conception de projets et stratégies d'aménagement durable; identification des leviers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'action publique locale (politiques urbaines, cadre juridique, droits de propriété, etc.) dans une perspective de programmation ouverte et participative.

Le cursus, d'une durée de 3 semestres (60 crédits ECTS), forme des professionnels de la gestion urbaine et de l'urbanisme durable. Il est compatible avec une activité professionnelle à temps partiel. Le module B peut être suivi dans le cadre d'une formation continue (obtention d'un certificat de formation continue).



Débouchés

Le programme s'adresse aux géographes, architectes, urbanistes, aménagistes, ingénieurs, politologues, personnels des administrations et entreprises de services publics ou privés, représentants d'organisations professionnelles ou de groupes d'intérêts, consultants qui souhaitent s'orienter vers la coordination de projets de développement urbain durable, la gestion environnementale ou encore le conseil en urbanisme durable.

